

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Exercice de la profession Question écrite n° 49561

Texte de la question

M. Denis Jacquat demande a M. le ministre de la fonction publique, de la reforme de l'Etat et de la decentralisation de bien vouloir lui preciser si l'ensemble des fonctionnaires sont tenus au secret professionnel vise a l'article 26 de la loi du 13 juillet 1983 ou si seuls certains agents aux fonctions nommement designees sont soumis a cette exigence.

Données clés

Auteur : M. Jacquat Denis Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 49561

Rubrique: Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation **Ministère attributaire :** fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1294